

Facture

Nom :

Adresse :

Tel :

E-mail :

N° SIRET :

N° sécurité sociale :

code APE :

N° Urssaf :

n° :

date :

Adressée à:

Association l'Esprit du lieu

19, rue Kervégan

44 000 Nantes

Par courriel : contact@exposerinsitu.fr

Exposer InSitu 2022 / 2023 En cas de dispense de précompte Urssaf

Établissement partenaire :

Date d'exposition :

Forfait frais de déplacement : 50 euros

Forfait rémunération : 440,00 euros brut

	Taux	A régler	Imposable	Non imposable
Brut		440,00	-	-
CONTRIBUTIONS payées par l'Esprit du lieu à l'Urssaf				
Contribution diffuseur	1,00%	4,40	-	-
Formation diffuseur	0,10%	0,44	-	-
TOTAL DIFFUSEUR		4,84	-	-

Total à payer : 490,00 euros
quatre-cent-quatre-vingt-dix euros.

* TVA non applicable, article 293 b du code général des impôts

Paiement par virement (**ajouter RIB**)

Fait à en deux exemplaires, le

Nom et signature.

Documents à joindre :

- RIB

- En cas de dispense-précompte : fournir le certificat d'immatriculation Urssaf.